

2017 : des « avancées » discutables... Rendez-vous en 2018 !

Avenant 16

La F.O.F n'est pas un syndicat représentatif et n'a donc pas participé aux négociations du nouvel avenant à la convention des orthophonistes libéraux. Aurions-nous fait mieux ? Probablement pas, étant donné le contexte budgétaire. Nous osons dire que, sur le fond et la forme, nous aurions eu des propositions différentes ou complémentaires. Et nous ne nous serions pas tant réjouiés d'avoir obtenu si peu... Sinon, comment obtenir plus et surtout mieux ?

Dans un contrat (la convention est un contrat entre l'Assurance Maladie et les professionnels libéraux), il faut toujours lire les petites lignes écrites en bas des pages. Cet Avenant 16 n'échappe pas à la règle. Les petits articles fort discrets contiennent des restrictions importantes aux progrès annoncés et des dérives possibles dans l'exercice de notre métier.

Si nous saluons les modestes avancées de ce texte, il nous semble toutefois que les effets d'annonce ne sauraient répondre aux espoirs des orthophonistes, mais plutôt aux volontés de formatage des uns et aux exigences économiques des autres.

C'est aussi dans ces quelques " petites lignes " qu'on voit apparaître de nouveaux risques de dérives, entre soin et pédagogie, entre dépistage et prévention... La F.O.F continue de veiller, d'informer et de faire des propositions avec tous les moyens et les forces dont elle dispose.

La Fonction Publique Hospitalière

De nombreuses questions orales et/ou écrites au gouvernement ont été posées par des députés et sénateurs, notamment suite à la campagne d'information menée par la F.O.F. Ces questions obtiennent toujours la même réponse sur le grand soin que Mme la Ministre prend des orthophonistes. Mais dans les faits... rien ne change suite à la parution en catimini l'été dernier du décret de reclassement des orthophonistes à Bac + 3. Les nouvelles grilles salariales se mettent en place, augmentant le revenu des orthophonistes en place de façon très modeste, puisque la répartition du salaire au fil de la carrière a été savamment modifiée de façon à ne pas réellement augmenter les dépenses (et donc les salaires des orthophonistes). Pendant ce temps, des orthophonistes négocient individuellement et localement des contrats privés avec les Centres Hospitaliers soutenus par l'ARS, mettant à mal ce pourquoi l'intersyndicale se bat...

2018

L'année 2018 sera certainement pour l'orthophonie et pour la F.O.F une année militante et engagée.

La réflexion autour de l'acte orthophonique se poursuit. Les syndicats régionaux continuent leur travail au service de l'orthophonie et de la F.O.F avec de nouvelles propositions de formations dans certaines régions, des projets de Journées d'Étude pour 2018 et 2019 et des groupes de travail et de réflexion aux quatre coins de la FRANCE.

Et le Bulletin continue à proposer à votre lecture des articles qui, entre coup de cœur et coup de gueule, entre information syndicale et récit de formation ou colloque, permettent de nourrir notre pratique clinique, notre réflexion et notre engagement.

Alors bonne lecture, et tous nos vœux pour cette année 2018 !

Guillemette AUBIN-VIARD
Nicol BOULIDARD